

# CIRCULAIRE N° 1023 DU 25 novembre 2004

**Objet :** projet de jumelages électroniques d'écoles en Communauté française  
**Réseaux :** *Tous*  
**Niveaux et services :** *FOND ( Prim / Ord / Spéc), SEC (PE / HR / Ord. / Spéc.)*  
**Période :** *année scolaire 2003-2004*

- Les Chefs des établissements d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Les Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française.

### **Pour information :**

- Les pouvoirs organisateurs ;
- Les inspecteurs de l'enseignement ;
- Les associations de parents.

**Autorités :** *Adm. gén.*      **Signataire(s) :** *Jean-Pierre HUBIN*  
**Gestionnaires :** *Direction des Affaires générales et de l'Information (AGERS)*  
**Personne(s)-ressource(s) :** *Étienne Gilliard (tél. : 02/508.17.44, courriel : etienne.gilliard@cfwb.be)*  
**Référence facultative :**

### **Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** - texte : 1 p.      - annexes : 2 p.  
**Téléphone pour duplicata :** 02/508.17.44  
**Mots-clés :**

**Note aux :**

**Chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

**Chefs d'établissements de l'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française**

Votre correspondant :  
Étienne Gilliard  
Téléphone n° 02/508.17.44  
E-mail : etienne.gilliard@cfwb.be

VOTRE LETTRE DU

VOS REFERENCES

NOS REFERENCES

ANNEXES

JPH/EG/2004-200

OBJET :

**Projet de jumelages électroniques d'écoles en Communauté française avec d'autres écoles en Europe au moyen des technologies de l'information et de la communication (programme eJumel@ges).**

Afin de renforcer la dimension européenne de l'éducation à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la Communication, l'Union européenne lance une nouvelle action basée sur le jumelage des écoles (enseignement primaire et/ou secondaire) en Europe. Ces jumelages doivent impliquer la participation d'au moins une école d'un autre pays. Pour ce faire, la Commission européenne a prévu de financer la création de structures nationales de soutien qui ont pour objectif de stimuler les projets de jumelages par la mise en contact avec des partenaires, le partage des expériences menées, la diffusion d'informations, ....

En Communauté française, la structure eJumelages-eTwinning a été intégrée dans le service « Cyberécoles ». Parmi les actions prévues, j'attire votre attention sur **le lancement d'un concours** dont les modalités de participation sont décrites dans le dépliant ci-joint ainsi que sur **l'organisation de cinq réunions** (une par province) à l'attention des écoles intéressées. Ces réunions ont pour objet de présenter le projet aux enseignants de manière concrète et de les aider à mettre en place ou à développer des projets de jumelages. Ce sera également l'occasion d'avoir une information sur d'autres actions européennes à destination des écoles (programme Comenius, Printemps de l'Europe 2005, activités menées par le réseau européen Schoolnet, ...). Des informations plus complètes sur ces réunions et sur les modalités d'inscription sont annexées à la présente.

Afin de soutenir la réalisation de projets de jumelages, un site web (enseignement.be/etwinning) est hébergé sur le serveur pédagogique de l'AGERS. Il comprendra un aperçu des réalisations, des nouvelles des jumelages, des échanges de trucs et astuces pour résoudre les difficultés, des liens utiles. Par ailleurs, la structure européenne Schoolnet a été choisie pour héberger le site web européen (www.etwinning.net) d'aide à la recherche de partenaires et de conseils pédagogiques.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**

**Opération eJumelages eTwinning 2004-2005,  
séances régionales d'informations et d'échanges**  
(version corrigée avec les bons n°s de téléphone des réseaux)

**Pour qui ?** Membres de la direction, enseignants ou personnes ressources concernés par les futurs eJumelages, dans les établissements de l'enseignement secondaire ou primaire, organisé ou subventionné par la Communauté française.

**Quand et où ?**

**Mercredi 12 janvier : pour les résidents de la Province de Liège**  
Centre Culturel Les Chiroux  
Place des Carmes, 8  
4000 **Liège**  
<http://www.chiroux.be>

**Mercredi 19 janvier : pour les résidents de la Province du Hainaut**  
Centre de dépaysement et de plein air de Saint-Vaast  
Rue Omer Thiriart 232  
7100 **La Louvière**  
<http://www.cdpa-stvaast.com>

**Mercredi 26 janvier : pour les résidents de la Province de Namur**  
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix  
L'Arsenal - grenier  
Rue Bruno 11  
5000 **Namur**  
<http://www.arsenalnamur.com>

**Mercredi 2 février : pour les résidents de la province du Brabant wallon et Bruxelles**  
Ministère de la Communauté française :  
Espace 27 Septembre  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 **Bruxelles**  
<http://www.cfwb.be/accueil>

**Mercredi 16 février : pour les résidents de la province du Luxembourg**  
Centre Culturel de Libramont-Chevigny  
Avenue d'Houffalize, 56d  
6800 **Libramont-Chevigny**  
<http://www.libramont.be/fr/vprat/culture/ctcultur.htm>

**Quel programme?**

13h45 Accueil  
14h00 Exposé informatif sur le programme eJumelages eTwinning, en Communauté française et dans l'Union européenne, les ressources du site [enseignement.be](http://enseignement.be) et d'autres possibilités de projets à dimension européenne  
15h00 Echanges d'expériences entre écoles (en sous-groupes)  
16h30 Verre de l'amitié, échanges informels

**Participation gratuite, remboursement des frais de déplacement. .../...**

## Comment s'inscrire ?

À travers le réseau d'enseignement auquel appartient son école, soit :

- **pour l'enseignement organisé par la Communauté française :**

Monsieur Frédéric Degée (Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française) :  
Tél : 02 500 48 09 - courriel : [frederic.degee@cfwb.be](mailto:frederic.degee@cfwb.be)

- **pour l'enseignement officiel subventionné :**

Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP):  
Tél. : 02 736 89 74 - Fax : 02 733 76 20 - courriel :  
[uvcb.etterbeek@sec.cfwb.be](mailto:uvcb.etterbeek@sec.cfwb.be)

Monsieur Claude Brancart (Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS) :  
Tél : 02 504 09 25 (n° corrigé) - courriel : [cb.cpeons@brunette.brucity.be](mailto:cb.cpeons@brunette.brucity.be)

- **pour l'enseignement libre subventionné confessionnel**

Monsieur Bruno Mathelart (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique - SeGEC) :  
Tél : 02 507 08 57(n° corrigé) - courriel : [bruno.mathelart@segec.be](mailto:bruno.mathelart@segec.be)

- **pour l'enseignement libre subventionné non confessionnel**

Madame Christiane Brewaeys (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés indépendants - FELSI) :  
Tél : 02 374 31 37 - courriel : [felsi@profor.be](mailto:felsi@profor.be)

## Quand s'inscrire ?

### le plus rapidement possible

(inscriptions limitées à 1 personne par école - places disponibles : maximum 60 personnes par séance)

**et au plus tard :** le 5 janvier pour la séance du 12 janvier  
le 12 janvier pour la séance du 19 janvier  
le 19 janvier pour la séance du 26 janvier  
le 26 janvier pour la séance du 2 février  
le 2 février pour la séance du 16 février

**Infos supplémentaires :** [www.enseignement.be/etwinning](http://www.enseignement.be/etwinning)

### Cécile GOUZEE

Responsable de projet  
Cellule eJumelages/eTwinning  
[cecile.gouzee@cfwb.be](mailto:cecile.gouzee@cfwb.be)

tél : 02 213 59 08  
(Mardi, jeudi : 9h-18h)  
(Mercredi : 14h-18h)

Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement  
et de la Recherche scientifique,  
Service cyberécole  
Rue Belliard 9-13  
1040 Bruxelles